

DEMANDE D'AUTORISATION RELATIVE A L'OUVERTURE D'UNE BUVETTE TEMPORAIRE A L'OCCASION DE

BAL, FÊTE, FOIRE, MANIFESTATION...

La présente autorisation doit être adressée au service de la Police Municipale au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Toute demande déposée en dehors des délais ne pourra être traitée.

Je soussigné(e)		
Association:		
Représentée pa	ar :	
1	Nom, prénom :	
	Qualité :	
Adresse de l'as	sociation ou du Club :	
Adresse mail:		
Téléphone :		
Vous êtes :	une association sportive (10 demandes par an maximum)	
	N°agrément Jeunesse et Sports :	
	une association autre (5 demandes par an maximum)	
Nombre d'autor	risations déjà accordées au titre de l'année civile :	
Nombre a adio	risations deja decordees ad title de l'armée ervile :	
l'autorisation o	e solliciter, conformément aux textes de références* du Code de la Santé Publique, d'ouvrir une buvette temporaire à l'occasion de la manifestation publique suivante : Gestation :	
Lieu de la manife	estation :	
Date :		
Horaires : De .	A:	
Nombre de parti	icipants (approximatif) :	
Afin de servir d	les boissons de catégories :	
1ère catégo ou avec un dél	rie : boissons sans alcool, eaux minérales, jus de fruits ou de légumes non fermentés but de fermentation, des traces d'alcool inférieurs à 1,2°, limonades, sirop, infusions	
3 ^{ème} catégorie: boissons fermentées non distillés et vins doux naturels, vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vins et de liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises ne titrant pas plus de 18° d'alcool pur.		

Je m'engage à respecter toutes les obligations résultant de l'autorisation que vous voudrez bien m'accorder notamment dans les domaines de protection des mineurs contre l'alcoolisme et la répression de l'ivresse publique.			
Je m'engage à n'apporter aucune gêne à la tranquillité publique.			
Je m'engage à transmettre un exemplaire de la présente autorisation en Gendarmerie.			
Fait à CORBIE, le : Signature			
CADRE RESERVE Á L'ADMINISTRATION :			
Demande reçue le :			

Fait à Corbie, le	
-------------------	--

Le Maire,

Défavorable

* Textes de références :

Avis du Maire:

Favorable

Motif du refus :

- Articles L. 2212-1, L. 2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code générales des Collectivités territoriales,

Nombre d'autorisations disponibles par l'association au titre de l'année civile :

- Articles L.3331-1, L.3334-1, L.3334-2, L.3335-4 et R.3353-2 du Code de la Santé Publique.